Chapitre 11

Du vivier au cauchemar : polémiques, controverses et réalités

L'introduction de la perche du Nil s'est faite contre l'avis des scientifiques travaillant sur l'écologie des poissons du lac Victoria. Mais une fois celle-ci réalisée, le Lates *s'est bien acclimaté et s'est mis à proliférer aux dépens des populations de poissons autochtones, notamment les petits cichlidés endémiques.*

Devant la disparition de ces derniers, d'autres scientifiques n'ont pas hésité à évoquer un désastre écologique, stigmatisant la perche du Nil à qui ils ont attribué l'entière responsabilité de cette situation. C'était une aubaine pour les médias qui ont bien évidemment relayé ces informations dramatiques venant du monde scientifique. Quelques militants d'ONG ou de mouvements conservationnistes ont également profité de la situation pour asseoir leurs discours, contre les introductions d'espèces. Certains sont même allés jusqu'à appeler au boycott de la perche du Nil sans s'interroger, semble-t-il, sur le bien-fondé et les conséquences d'une telle mesure. Une fiction cinématographique, Le Cauchemar de Darwin*, a également été produite. Encensé dans un premier temps par les médias, le film a par la suite été sévèrement critiqué, après que les scientifiques et les experts aient démontré son côté partisan et manipulateur.*

⋆

Dès les années 1950-1960, l'introduction de la perche du Nil a été fortement critiquée par les scientifiques mais leurs avis n'ont pas été écoutés. Un véritable échec qui, en réaction, conduisit d'autres scientifiques à se mobiliser, parfois exagérément, contre le *Lates*. Sans nier que ce prédateur a eu un impact sur la faune autochtone, nous avons vu qu'il était réducteur de n'accuser que ce prédateur (voir chapitre 10, « Pourquoi les haplochromines endémiques ont-ils décliné ? »).

En fait, les plus farouches critiques vont provenir de militants des thèses altermondialistes et conservationnistes. Avec la dramatisation de la situation, ressurgissent les syndromes de la culpabilité du colonisateur, et du nécessaire repentir, que Pascal Bruckner décrit assez bien dans son essai *Le sanglot de l'homme blanc* (1983). Dans

l'exemple du lac Victoria, on ira jusqu'à pétitionner : « Si vous boycottez la perche du Nil, vous soulagerez les Tanzaniens. » Est-ce si sûr ? Des ressortissants des pays concernés ont d'ailleurs interpellé l'auteur du film *Le Cauchemar de Darwin* sur certaines contre-vérités colportées par son documentaire, comme en témoigne le courrier envoyé le 8 décembre 2005 à H. Sauper cosigné par le Secrétaire Exécutif du LVFO (Jinja, Ouganda) et la Directrice Régionale de l'UICN (Nairobi, Kenya) (Molony *et al.*, 2007).

1 Quelques scientifiques s'émeuvent

Dans les années 1980, certains articles scientifiques parlaient d'un lac Victoria au bord de l'agonie à cause de l'introduction de la perche du Nil. Par exemple l'article de Les Kaufman intitulé « Changement catastrophique dans les écosystèmes d'eau douce riches en espèces. Les leçons du lac Victoria [1] » qui retrace la manière dont les perceptions concernant l'introduction du *Lates* ont évolué. Cet article en partie polémique, analyse les faits avec un regard militant.

Dès l'introduction le ton est donné : « Le témoignage le plus démonstratif dans le monde d'une radiation adaptative chez les vertébrés fait désormais l'objet de la première extinction massive que des scientifiques ont eu l'occasion d'observer [...]. Les poissons d'eau douce qui constituaient la plus importante consommation de protéines en Afrique de l'Est ont déjà pratiquement disparu. Ils auront bientôt totalement disparu de la planète. La pêche qui auparavant était composée de plusieurs centaines espèces, la plupart endémiques, ne repose plus désormais que sur trois espèces, dont deux introduites ».

Quelques pages plus loin, l'auteur admet cependant que le *Lates* n'est pas l'unique cause des maux du lac : « La surexploitation a été la première cause de changement dans la composition des peuplements de poissons. L'utilisation de filets maillants et d'autres techniques modernes apportées par les Britanniques au début du siècle ont contribué à un déclin rapide des *ngege* et des espèces migratrices qui remontaient les affluents du lac pour se reproduire ». On retrouve ici une critique implicite du colonisateur. Or, l'utilisation du filet maillant en nylon s'est généralisée en Afrique comme ailleurs dès qu'il a été possible d'en acheter.

Et le texte monte encore d'un cran dans la dramatisation en comparant la perche à une sorte de *Terminator* indestructible qui s'adapte à toutes les situations : « Puis, comme les réserves de poissons fourrage se réduisent, la perche du Nil fait un virage écologique étonnant. Pour l'essentiel, il se transforme en une baleine, qui se gave de minuscules crevettes, *Caridina nilotica*. La perche du Nil devient également cannibale et la consommation de ses propres jeunes représente, après les crevettes, le plus important apport alimentaire ». L'image de la baleine se nourrissant du krill local est emblématique et par la plume de l'auteur s'exprime toute la voracité de ce prédateur qui, horreur suprême, va jusqu'à consommer ses propres jeunes pour assouvir sa

1. Nous donnons ici la version traduite de l'article. Pour accéder à l'article original de Les Kaufman, voir les références.

faim [2]. On est finalement tenté de penser que son cannibalisme est un bienfait sinon n'irait-il pas jusqu'à se nourrir de petits enfants jouant dans les eaux du lac ? Une telle croyance n'est d'ailleurs pas qu'une utopie puisque certains journaux n'ont pas hésité à le suggérer à défaut de l'évoquer (figure 1).

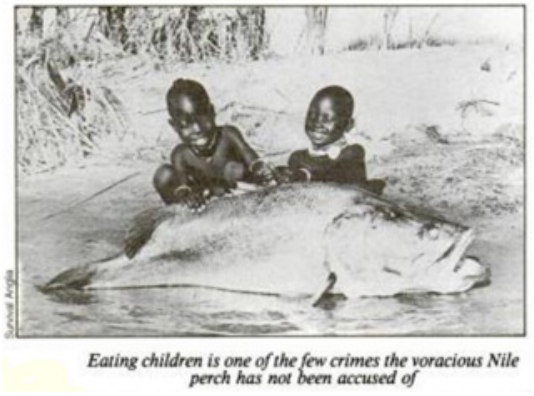


FIGURE 1 – Certains journaux n'hésitent pas à utiliser des titres sensationnels pour vendre [3]. Ici on sous-entend que la perche du Nil est capable de tous les crimes, même si elle n'a pas encore dévoré d'enfants (document non référencé repris par le *New Scientist* du 21 juillet 1988)

L'auteur explique néanmoins que tout ce qu'il vient de relater n'est que le reflet de l'histoire telle qu'elle a été racontée par la presse étrangère ou certains scientifiques qui ne se sont pas donnés la peine de rester suffisamment longtemps sur place pour appréhender l'ensemble du problème. Il précise ensuite qu'à la fin des années 1980, la situation s'inverse totalement lorsque des investisseurs, pour la plupart étrangers, apportent des camions frigorifiques et installent des usines de transformation sur les rives du lac. Tout d'un coup, le poisson tant décrié devient populaire, figure sur la carte des restaurants locaux et fait l'objet d'un lucratif commerce vers l'Europe.

De toute évidence, certaines publications scientifiques n'ont pas été lues dans leur totalité, et certains médias se sont peut-être contentés de raccourcis pour privilégier le sensationnel. C'est ainsi que de fil en aiguille, l'inflation médiatique aidant, l'ogre du lac Victoria s'est vu affubler de dimensions et de poids extraordinaire. Ainsi, des individus de 200 kg voire 250 kg auraient été régulièrement capturés, des chiffres tout à fait fantaisistes (voir chapitre 9, « Pourquoi y a-t-il eu des introductions d'espèces ? Et pourquoi ont-elles proliféré ? »).

D'autres exagérations sont fréquentes à propos du titre. Un titre racoleur accroche toujours beaucoup mieux qu'une manchette neutre. Ainsi, Cees Barel, ancien coordinateur du HEST (voir chapitre 4, « Un siècle de recherches sur le lac Victoria »),

2. Cette tendance au cannibalisme n'a rien d'extraordinaire chez les prédateurs et, en Europe, le sandre ou le brochet présentent régulièrement un tel comportement. C'est d'ailleurs pour cette raison, entre autres, que ces espèces ne peuvent être élevées en pisciculture.

3. La légende du journal est : « Manger des enfants est l'un des crimes dont la vorace perche du Nil n'a pas été accusé. » (Texte original : « *Eating children is one of the few crimes the voracious Nile perch has not been accused of* »).

a commis quelques titres alarmistes : « Destruction des pêcheries dans les lacs africains » (*Nature*, 1985), ou « Les essaims d'espèces de cichlidés du lac Victoria au bord de l'extinction » (*Annales du musée royal de l'Afrique centrale*, 1986). Daniel Miller titre « Introductions et extinction de poissons dans les grands lacs africains » (*TREE*, 1989), ou encore Les Kaufman que nous avons déjà cité, « Changements catastrophiques de la richesse spécifique dans les écosystèmes d'eau douce. Les leçons du lac Victoria » (*BioScience*, 1992).

Si, en définitive, les articles qui correspondent à ces titres « choc » sont beaucoup moins incisifs qu'il n'y paraît, et si la plupart des scientifiques sont assez modérés dans leurs conclusions, comme bien souvent les médias n'en retiennent que le côté sensationnel.

2 Les médias emboîtent le pas

Dès 1984, de très nombreux articles ont commencé à aborder le sujet un peu partout dans le monde (figure 2). Mais l'analyse de ces chroniques montre que tout ce qui est imprimé ne se résume qu'à des extraits et des répétitions d'un nombre très limité de sources (Reynolds & Greboval, 1988). Pour le journaliste il est de bon ton de surfer sur le thème « la planète est malade » du fait des activités humaines. C'est une véritable instruction à charge qui se développe. Sans compter que dans les raisonnements altermondialistes, l'homme occidental est non seulement coupable d'atteinte à l'intégrité de la nature, mais, en plus, il le fait au détriment de l'Africain.



FIGURE 2 – Quelques manchettes de journaux et titres « chocs » qui ont évoqué le « drame » de l'introduction de la perche du Nil dans le lac Victoria. À noter que la plupart de ces journaux sont d'origine anglophone ou germanique. En France, dans les années 1980, le sujet a peu été traité par la grande presse. Seules quelques revues spécialisées ont titré sur cette question

Et l'on s'en donne à cœur joie. On attribue à la perche du Nil quelques épithètes qu'aucun scientifique n'a vraisemblablement jamais écrit : « le fléau du lac Victoria », « l'éléphant d'eau », « l'aspirateur », « le piranha africain » « le monstre » (ces qualificatifs sont cités par Reynolds & Greboval, 1988). Concernant sa voracité, on n'est pas non plus en reste, si l'on considère ces quelques titres : « La perche du Nil dévore les plus petites espèces jusqu'à la dernière », « Le poisson qui considère le lac comme un restaurant », « Le goinfre du lac Victoria », « La perche du Nil provoque mort et dépérissement dans le lac Victoria ».

Pour enfoncer le clou, au cas où les lecteurs ne seraient pas encore sensibilisés par le drame écologique, la presse s'inquiète de la vie des sociétés locales qui va être perturbée, voire ruinée. Pour cela, l'image de l'enfant africain, au gros ventre, harcelé de mouches qui pullulent autour de ses yeux chassieux, fait toujours recette. Alors, on affirme que les populations locales répugnent à consommer cette nouvelle espèce. Ou encore qu'elles doivent les fumer pour les conserver, ce qui entraîne une consommation considérable de bois et contribue donc à l'accélération de la déforestation [4]. Enfin, pour vendre le produit de leur pêche, les pêcheurs vont devoir faire face à de nouveaux problèmes de distribution et de commercialisation, en quelque sorte une marginalisation des opérateurs de la pêche artisanale.

Ces griefs ne peuvent évidemment pas être balayés d'un revers de main. Une mutation des traditions locales va s'opérer. Certains drames ont dû se jouer, mais pourquoi n'insister que sur les effets pervers ? Pourquoi ne jamais titrer sur les aspects positifs ?

Comme l'écrit Pascal Bruckner dans son livre *Le fanatisme de l'Apocalypse* (2011), « les films militants ne sont généralement que des réquisitoires contre la méchanceté des hommes » (voir les productions de Al Gore ou de Yann Arthus-Bertrand par exemple). À méchanceté, on pourrait ajouter inconséquence, inconscience et même, pour certains, appât du gain. C'est à cette corde sensible que s'est attaqué le réalisateur Hubert Sauper dans son film *Le Cauchemar de Darwin*, sorti dans les salles de France en mars 2005.

3 Polémique autour du film *Le Cauchemar de Darwin*

Dans son film, une allégorie militante, le cinéaste, Hubert Sauper, veut montrer les effets de la substitution d'une économie locale vers une économie mondialisée. Il apporte son point de vue sur des faits observés qui invitent à s'interroger sur la durabilité du système, sur son coût social et environnemental. Selon sa démonstration, les effets négatifs de la commercialisation de la perche du Nil l'emportent largement : destruction d'emplois (un emploi en usine détruirait huit emplois traditionnels) et accentuation de la malnutrition (carence en protéines, les prix trop élevés interdisant aux plus démunis l'achat de poisson). Ainsi, le cinéaste exploite le dénuement des communautés villageoises riveraines du lac, survivant par la consommation des déchets des usines de conditionnement du poisson. Les profits vont à l'État, aux acteurs privés à capitaux européens ou asiatiques, aux transporteurs aériens et aux filières de la distribution européenne, débouché essentiel des filets de poisson. Parallèlement, le film est truffé

4. Ce n'est, en principe, pas faux, sauf que la quasi-totalité des perches est traitée par les usines pour l'exportation et que les poissons fumés représentent peu de chose.

de clichés. Ainsi, toujours prisonnière d'un schéma néocolonial, l'Afrique se cantonne au rôle de fournisseur de matière première, ici alimentaire (figure 3). Enfin, aux modifications économiques, liées directement à la pêche, s'ajoutent les effets des trafics divers (le trafic d'armes est suggéré mais jamais prouvé), une généralisation du sida dans les communautés de la périphérie du lac favorisée par le développement de la prostitution. H. Sauper ne cache d'ailleurs pas ses intentions puisqu'il affirme lors d'une interview : « On ne trouverait pas de perche du Nil dans nos supermarchés s'il n'y avait pas de guerres en Afrique [5]. »

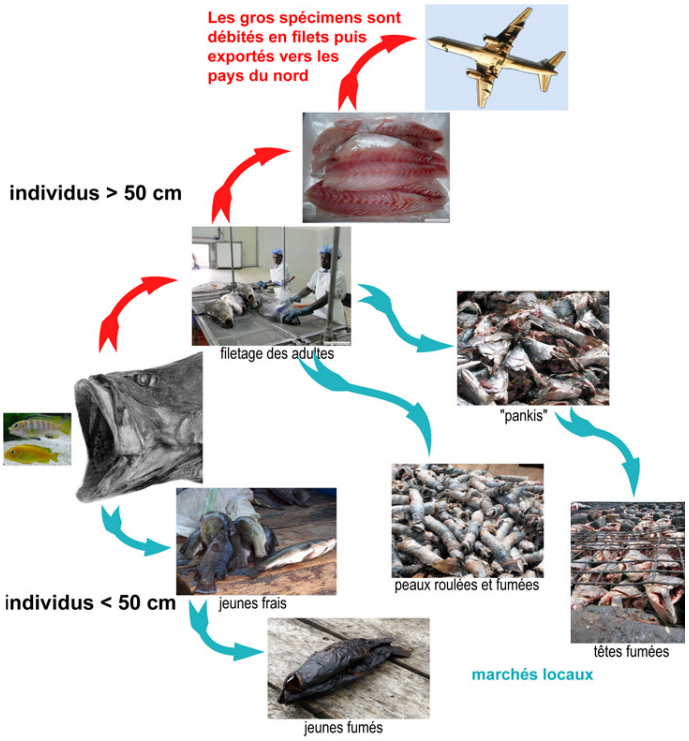


Figure 3 – Circuit résumé de la commercialisation de la perche du Nil. Flèches rouges : exportation des filets vers les pays du nord, principalement l'Union européenne ; flèches bleues : commercialisation locale qui touche à la fois les jeunes non travaillés par les usines et les restes reconditionnés (têtes fumées, peaux roulées et fumées, extraction d'huile après cuisson des viscères…) après que celles-ci aient levé les filets

Alors le lac Victoria est-il réellement malade de la perche du Nil comme le prétend le cinéaste. À y regarder de plus près, l'aspect écologique est juste survolé et les commentaires sont souvent erronés. Ainsi, on affirme que la perche du Nil est la cause de l'eutrophisation du lac alors que le phénomène est antérieur à l'introduction du prédateur (voir chapitre 8, « Pourquoi le lac s'est-il eutrophisé ? Quelles en ont été les conséquences ? »). L'approche économique est, elle aussi, caricaturale et elle ne peut se limiter à dénoncer le seul intérêt du Nord en laissant de côté les retombées de l'essor de

5. Propos cités (p. 8-9) dans le dossier préparé par Françoise et Jean-Paul Eckstein, à l'occasion des « Rencontres cinématographiques d'Alsace » de novembre 2005, où le film fut présenté.

la pêche sur le pouvoir d'achat des communautés riveraines. La malnutrition dans le secteur de Mwanza, dont parle également le documentariste, n'est pas démontrée (voir dans ce chapitre, § 4, « Exportation de poissons et alimentation des communautés riveraines »). Enfin, le fil rouge de ce film est le trafic d'armes. Mais H. Sauper ne fait que suggérer ce négoce. S'il en avait eu des preuves, il ne se serait certainement pas privé de les montrer, et plusieurs contre-enquêtes n'ont pas réussi à prouver qu'un tel trafic couvre le transport des filets de poisson. Qui plus est, lorsque H. Sauper attaquera F. Garçon en diffamation, le tribunal rejettera la thèse du troc armes contre poisson.

Pour étayer son discours, le réalisateur ne prend en compte que des articles, la plupart anciens, où sont dénoncés les « ravages » des *Lates* sur la faune des poissons endémiques. Parmi ces scientifiques, un certain nombre sont d'ailleurs revenus sur leurs affirmations initiales. Le biologiste américain Les Kaufmann a une solide réputation concernant le lac Victoria, mais la lecture de la contre-enquête de F. Garçon (2006) révèle une certaine manipulation. Il semble, selon lui, que, dans le dossier de presse, ne figure qu'une traduction réduite, parfois approximative, du texte original de l'Américain. Même si L. Kaufmann apporte globalement son appui au film, la version française, ainsi amputée, cache le constat selon lequel l'industrialisation de la pêche a largement profité, même inégalement, aux riverains du lac. Le scientifique écrit même : « Ce dont je peux témoigner, c'est que les projets initiaux de l'Union européenne et de la Banque mondiale, à propos du lac Victoria, sont plutôt bons » (cité par Garçon, 2006). Néanmoins, comme solution aux besoins alimentaires du pays, L. Kaufmann reste un fervent défenseur d'une intervention publique massive, que la Tanzanie a déjà connue sous Julius Nyerere, et stigmatise l'intervention privée [6].

Eirik G. Jansen est la deuxième caution scientifique de H. Sauper. Pour cet économiste norvégien, la consommation de poisson a décliné autour du lac en raison, notamment, de la priorité accordée à l'exportation des filets de perche (Jansen *et al.*, 1999). Pire, constate-t-il : « Les études montrent également que dans de nombreuses communautés autour du lac, près de la moitié des enfants souffrent de malnutrition ». Or, lorsqu'elle existe, nous savons que la malnutrition a toujours existé dans la région et qu'il n'est pas démontré qu'elle ait été accentuée depuis que l'économie s'est essentiellement tournée vers l'exportation de la perche d'autant que la pêche des tilapias et surtout des *dagaa* a notablement augmenté. Or ces deux espèces sont consommées avant tout localement. Un autre argument fort d'E.G. Jansen concerne le déséquilibre constaté sur le marché du travail, entre hommes et femmes. Auparavant, les femmes servaient d'intermédiaires entre les pêcheurs et le marché. Désormais, le quasi captage des captures par l'industrie de filetage les prive de leur activité et inverse ainsi le marché au profit des pêcheurs qui traitent directement avec les usines. N'oublions pas cependant que la majorité des emplois fournis par les usines de filetage est dévolue aux femmes. Est-ce une reconversion ou une véritable perte d'activité ? Jansen ne dit rien à ce

6. Concernant l'intervention publique, Jacques Giri (africaniste reconnu, spécialiste des questions de développement) estime tout au contraire qu'en Tanzanie la prospérité a déserté le pays le jour où Julius Nyerere a obligé ses paysans à se regrouper en *ujamaa villages* et à cultiver collectivement les terres de l'*ujamaa*. Il considère que les résultats de cette collectivisation à la Mao, unique en Afrique, ne se sont pas fait attendre et que le revenu par tête a été divisé par deux en dix ans et qu'il a fallu importer de la nourriture. À sa mort, cette politique a été abandonnée et depuis une vingtaine d'années la Tanzanie a retrouvé le chemin de la croissance, même si celle-ci est encore lente (Giri, 2006).

propos. Mais d'autres ont leur opinion et pensent que le secteur informel, préconisé par E.G. Jansen, n'est bien souvent qu'un débouché forcé et involontaire (Trani, 2006). En conclusion, cet « avocat des petits boulots » comme le qualifie F. Garçon (2006) émet des hypothèses qui se révèlent peu fiables. Il n'est qu'à circuler dans les différents débarcadères pour voir que le traitement et le commerce des *dagaa* est actuellement une activité importante qui constitue une source d'alimentation et de rémunération non négligeable.

On voit mal pourquoi l'exploitation de la perche du Nil est seule responsable de la misère des populations. Quoi qu'il en soit, la critique de la mondialisation en décrivant un environnement de pauvreté et de misère est diablement efficace... et beaucoup se sont fait prendre. De plus, jamais à court de combat, mettant en avant leur courageuse prise de position bien-pensante, quelques militants ont également trouvé là l'occasion de montrer leur solidarité en lançant un ordre de boycott. Mais solidarité envers qui ? C'est là que le bât blesse ! Il s'est, en définitive, trouvé peu d'Africains pour leur emboîter le pas. Après tout, pour aider les populations locales, faut-il prôner le boycott d'un produit qui les fait vivre ? C'est la bataille des grands donneurs de leçons qui décident pour les pauvres. C'est montrer bien du mépris en laissant croire que les Africains ne peuvent décider pour eux-mêmes.

En définitive, si elle fut longue à se dessiner, la supercherie sous-jacente au film a, néanmoins, fini par être dénoncée. Dans son article « Contre-enquête sur un cauchemar », Jean-Philippe Rémy (*Le Monde*, 4 mars 2006) dresse un réquisitoire sans appel et affirme que Mwanza profite très largement du succès de la perche. D'ailleurs, à propos de l'idée que les pays riches puissent cesser d'acheter de la perche, l'avocat James Njelwa (défenseur des pêcheurs contre les industriels de la pêche) n'hésite pas à se prononcer : « Mais ils sont fous ! Ils veulent nous condamner à la pauvreté ? ». C'est une réponse catégorique à ceux qui ont appelé à un boycott de la perche sans s'interroger sur le bien-fondé et les conséquences d'une telle mesure, si ce n'est, encore et toujours, pour se donner bonne conscience.

Certainement vexés de s'être ainsi « fait berner », plusieurs journalistes ont également mené une contre-enquête, pour arriver à la même conclusion ou du moins mitiger leurs précédents éloges. S'en est alors suivie la règle des « 3 L », énoncée par le journaliste Jean-François Kahn : « Je Lèche, je Lâche, je Lynche. » Quelle transition dans les titres. Après les éloges on peut ainsi lire quelques titres évocateurs dans la presse française : « Polémique sur le cauchemar de Darwin » (Didier Péron, *Libération*, 18/02/2006), « C'est Darwin qu'on assassine » (Sylvie Briet & Laure Noualhat, *Libération*, 01/03/2006), « Le cauchemar de Darwin, une supercherie » (Jean-Philippe Rémy, *Le Monde*, 04/03/2006), « Le bobard de Darwin » (Antonio Fischetti, *Charlie Hebdo*, 15/03/2006), « Darwin ou le malentendu documentaire » (Michel Guérin & Jacques Mandelbaum, *Le Monde*, 28/03/2006), « Voyage au bout du cauchemar de Darwin : reportage en Tanzanie » (Antonio Fischetti, *Charlie Hebdo*, 17/05/2006), « Le cauchemar de Darwin : info ou intox ? » (Anne Crignon, *Le Nouvel Observateur*, 07/06/2006), « Darwin, un documenteur » (Sylvie Briet, *Libération*, 26/11/2006) [7].

7. Une liste, sinon exhaustive, du moins très complète pourra être trouvée dans le livre fort bien documenté de F. Garçon (2006).

Cette polémique a depuis fait long feu. Plus personne ne songe actuellement à la perche du Nil. Le film et le débat qu'il a suscité auront néanmoins eu le mérite de faire connaître au moins une espèce africaine de poisson et de montrer qu'il fallait souvent avoir un regard critique à l'égard des informations qui nous sont fournies et dont l'authenticité dépend largement de ceux qui nous les livrent.

Comme moralité, nous pouvons faire nôtre les propos de Christine Deslaurier qui, à propos du film, conclut : « Finalement, de ce juste plaidoyer contre les travers de la globalisation on peut retenir que pas plus les images que les discours ne se suffisent à eux-mêmes pour dire la complexité du monde. Montrer n'est pas expliquer et, *a fortiori*, voir n'est pas forcément comprendre » (Deslaurier, 2006).

Il faut, néanmoins, se demander si l'exportation de filets de perches et la mutation constatée de la perche artisanale n'ont pas eu un impact sur l'alimentation des communautés locales et n'ont pas accéléré les phénomène de malnutrition.

4 Exportation de poissons et alimentation des communautés riveraines

En matière de pêche, scientifiques et gestionnaires ont mis l'accent sur l'optimisation du volume des captures et de la commercialisation. Mais, on s'intéresse assez peu à une question pourtant essentielle : comment améliorer les conditions de vie des communautés de pêcheurs par un meilleur partage des profits ?

Économiquement, la perche du Nil semble être le poisson le plus intéressant pour les pêcheurs. Geheb *et al.* (2008) relatent que dans leurs enquêtes, les pêcheurs considèrent que les usines de filetage ont un impact positif sur leurs activités. Elles proposent un meilleur prix que le marché local, garantissent une vente rapide, paient cash, et absorbent plus de poissons que le marché local ne pourrait le faire. De fait, les usines privilégient les *Lates* de grande taille alors que le marché local absorbe les *Lates* de plus petite taille, les tilapias et les *dagaa*.

L'accroissement des activités de pêche a également suscité le développement d'une abondante sous-traitance, en matière de filets, de construction de bateaux, de réparation de moteurs, de fourniture d'appâts, de restaurants et de bars, etc.

Cependant, la question selon laquelle le poisson exporté serait responsable de la malnutrition constatée dans les populations riveraines a suscité beaucoup de débats. Ainsi, des mouvements altermondialistes ont dénoncé l'exportation de perche du Nil et ont affirmé que ce commerce entraînait une famine ou une malnutrition des populations riveraines.

Dans la région, Kirema-Mukasa & Reynolds (1991) furent les premiers à développer l'idée que l'exportation de poissons contribuait à l'insécurité alimentaire. Une idée reprise par la suite sur le mode dramatique pour dénoncer les exportations de perche du Nil vers l'Europe (Abila, 2003). En l'absence d'informations documentées sur l'état des populations, de telles assertions sont évidemment largement spéculatives. Si, de toute évidence, on rencontre des signes de malnutrition autour du lac Victoria, il n'est en rien démontré qu'il existe une relation directe avec l'exportation de poissons (Geheb

et al., 2008). Selon eux, cette malnutrition toucherait surtout les enfants (40 % en moyenne, 27 % au Kenya et jusqu'à 55 % en Tanzanie). Leur enquête met également le doigt sur le fait que, si la malnutrition des enfants est effectivement inacceptable, elle n'est pas tant liée à la présence ou l'absence de poissons, mais au fait que les pêcheurs sont enclins ou non à partager les produits de leur pêche du jour avec leur famille.

On peut donc discuter l'intérêt d'exporter la perche du Nil et sur le retour économique de ce business pour les pêcheurs, mais le fait est que depuis quelques décades, les captures totales en poissons se sont largement accrues. Vers le milieu des années 2000, rappelons-le, on pêchait de l'ordre d'un million de tonnes, toutes espèces confondues, soit environ 10 fois plus qu'avant la prolifération des *Lates*. Un quart de cette pêche concerne les tilapias, consommés sur place. Quant aux perches, celles de petite taille alimentent aussi le marché local. Si on ajoute les crevettes et les *dagaa*, il est clair que la disponibilité en poissons est là. La question tient alors probablement plus aux capacités économiques des familles de l'acheter que de sa disponibilité.

On peut estimer que le progrès économique n'a souvent touché qu'une petite proportion des acteurs de la pêche, notamment les commerçants capables d'accéder aux marchés de l'exportation vers l'Europe, l'Asie ou les USA. Il semble néanmoins que, d'une manière générale, les conditions de vie se sont améliorées pour les populations vivant au bord du lac (Njiru *et al.*, 2005). Seulement, ce progrès s'est accompagné d'un profond remaniement des métiers puisque la pêche artisanale est, désormais, consacrée presque exclusivement à l'approvisionnement des usines, qu'il s'agisse de production de filets (*Lates*) ou de farine de poissons (carcasses de *Lates*, *dagaa*).

Prétendre que l'introduction du *Lates* n'a eu aucun impact sur la faune locale et sur le fonctionnement du lac serait un mensonge, mais cautionner son rôle d'exterminateur et surtout de vecteur de la misère environnante est tout aussi inexact.

Références

Abila, R.O., 2003. Fish trade and food security : are they reconcilable in Lake Victoria ? : 128–153. *In* : *FAO, Report of the Expert Consultation on International Fish Trade and Food Security.* Casablanca, Morocco, 27–30 January, 2003. FAO Fisheries Report No. 708, Food and Agricultural Organization, Rome, Italy.

Bruckner P., 1983. *Le sanglot de l'homme blanc.* Édition de Poche, 309 p.

Bruckner P., 2011. *Le fanatisme de l'Apocalypse. Sauver la Terre, punir l'Homme.* Grasset, Paris, 280 p.

Deslaurier C., 2006. Le cauchemar de Darwin, note critique. *Politique Africaine*, 98 : 206-208.

Garçon F., 2006. *Enquête sur Le Cauchemar de Darwin.* Flammarion, Paris, 266 p.

Geheb K, Kalloch S., Medard M., Nyapendi A.-T., Lwenya C. & Kyangwa M., 2008. Nile perch and the hungry of Lake Victoria : Gender, status and food in an East African fishery. *Food Policy*, 33 : 85-98.

Giri J., 2005. Le cauchemar de Darwin. *Afrique Contemporaine*, 3, 215 : 243-246.

Kaufman L., 1992. Catastrophic change in species-rich freshwater ecosystems. The lessons of Lake Victoria. *BioScience*, 42, 11 : 846-858.

Kirema-Mukasa C.T. & Reynolds J.E., 1991. *Marketing and consumption of fish in Uganda.* FISHIN Notes and Records : Occasional Papers No. 4. FISHIN ; FAO/UNDP Project UGA/87/007 ; Republic of Uganda ; United Nations Development Programme ; Food and Agricultural Organisation of the United Nations, 1991.

Molony T., Richey L.A. & Ponte S., 2007. 'Darwin's Nightmare' : A Critical Assessment. *Review of African Political Economy*, 34, 113 : 598-608.

Njiru M., Waithaka E., Muchiri M., van Knaap M. & Cowx I.G., 2005. Exotic introductions to the fishery of Lake Victoria : What are the management options ? *Lakes & Reservoirs : Research and Management*, 10 : 147-155.

Reynolds J.E. & Greboval D.F., 1988. *Socio-economic effects of the evolution of Nile perch fisheries in Lake Victoria : a review*. FAO, CIFA Technical Paper, 17, 148 p.

Trani, J.-F., 2006. L'économie informelle est la voie pour un développement à l'africaine : 370-375. *In* Courade, G. (Ed.), *L'Afrique des idées reçues*. Belin, Collection Mappemonde, Paris, 400 p.